



Mandat des comités permanents du Conseil

Comité des subventions et bourses

Le Comité des subventions et bourses recommande à la vice-présidente, Subventions de recherche et bourses, les affectations budgétaires aux programmes et les transferts de fonds entre leurs différents éléments dans le cadre des deux budgets distincts alloués aux secteurs de programmes (découverte et gens) approuvés par le Conseil. En outre, il lui recommande des méthodes pour les affectations budgétaires aux comités de sélection; donne des avis et exerce un contrôle à l'égard des programmes que le Conseil soumet à son examen ou lui renvoie; et donne des avis au Conseil sur les questions de politique et les mécanismes possibles à l'appui de la base de recherche en sciences et en génie dans les universités canadiennes et l'offre de personnel de recherche hautement qualifié dans ces domaines au Canada.

Pour donner des avis et exercer un contrôle à l'égard des programmes*, le Comité :

- formule des recommandations au Conseil ou à ses cadres, selon le cas, sur les programmes en place et les modifications qui s'imposent à cet égard, y compris l'abolition ou la création de certains programmes;
- donne des avis au Conseil sur la dimension internationale des activités relevant de son champ de compétence;
- exerce un contrôle sur le processus d'évaluation par les pairs et à cette fin :
 - examine les politiques et les procédures se rapportant à l'évaluation par les pairs et veille à ce qu'elles soient conformes aux valeurs et aux principes énoncés par le Conseil;
 - formule des recommandations sur les principes régissant la composition des comités de sélection; examine annuellement la nomination des membres de ces comités; et établit des lignes directrices pour la conduite des activités de ces comités;
 - examine les rapports sur la politique présentés par les comités de sélection et recommande des mesures au Conseil ou à ses cadres, selon le cas;
 - examine les statistiques et les tendances dans l'octroi des subventions et bourses sur la recommandation des comités de sélection, ainsi que la liste de toutes les autres subventions et bourses approuvées par les cadres;
- examine régulièrement le champ de compétence des comités de sélection et recommande les modifications qui s'imposent à cet égard, s'il y a lieu.



Pour donner des avis au Conseil sur les politiques et les mécanismes à l'appui de la base de recherche en sciences et en génie dans les universités canadiennes et l'offre de personnel hautement qualifié en sciences et en génie au Canada, le Comité peut recommander aux cadres du Conseil de commander des études ou de constituer des sous-comités ou des comités spéciaux.

* En mai 2005, les programmes relevant du Comité des subventions et bourses sont les suivants :

Bourses d'études supérieures du Canada
Centres de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des sciences
Subventions à la découverte (y compris la physique subatomique)
Bourses d'études supérieures à incidence industrielle
Bourses postdoctorales de R et D industrielle
Bourses de la Société japonaise pour la promotion de la science
Bourses de l'Agence scientifique et technologique japonaise
Programme d'appui aux ressources majeures
Chaires de recherche nordique
Stages en recherche nordique
Suppléments en recherche nordique

Bourses postdoctorales
Bourses d'études supérieures
Suppléments aux bourses d'études supérieures
PromoScience
Renforcement de la capacité de recherche dans les petites universités
Subventions d'outils et d'instruments de recherche
Temps-navire
Programme d'occasions spéciales de recherche
Bourses de recherche de 1^{er} cycle
Appui aux professeurs universitaires
Bourses de recherche scientifique dans les laboratoires du gouvernement canadien